

Tilila

Le Magazine du Conseil de la Région Souss Massa Draâ < Janvier 2011 < N°8

LES ACTIVITÉS ROYALES À LA RÉGION SOUSS MASSA DRÂA



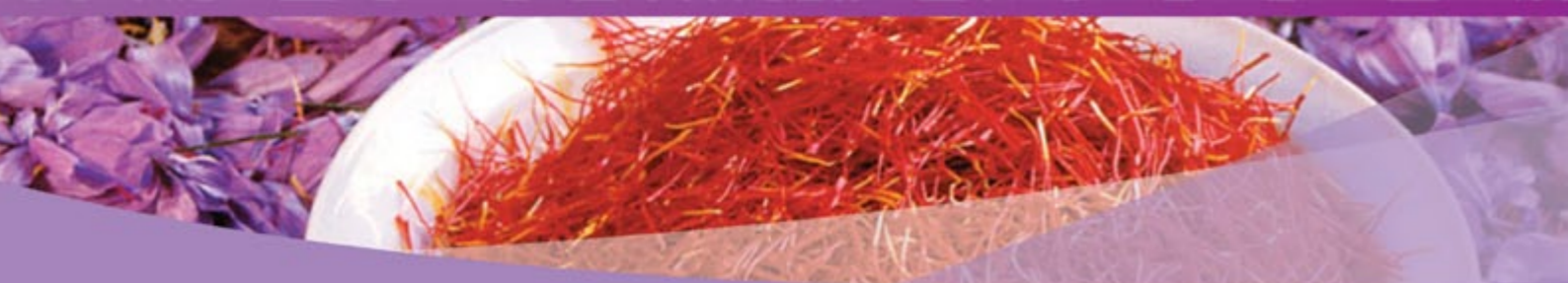
**SPÉCIAL : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA RÉGION SOUSS MASSA DRÂA**



MAISON DU SAFRAN



Étape
Vers une structuration et organisation de la filière du safran



EDITORIAL



Sur la Bonne Voie

A l'occasion du lancement du 8ème numéro de Tilila, nous avons prévu de communiquer sur deux grands dossiers stratégiques, notamment les activités royales qui ont honoré notre région, et l'actualisation de la stratégie de développement économique et social du Conseil Régional.

La Région souss Massa Drâa est l'une des plus dynamiques au Royaume ; ce qui a été confirmé pendant ces derniers mois, par les visites de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste, qui a donné le coup d'envoi à plusieurs projets structurants, et s'est enquis de l'état d'avancement de certains chantiers assurant le développement économique et social dans les différentes provinces et préfectures de la Région.

Afin de garantir la même dynamique de croissance, le Conseil Régional Souss Massa Drâa, à son tour, vient de lancer sa stratégie de développement économique et social pour l'actuel mandat. La nouvelle stratégie qui s'étale sur 5ans, vient pour renforcer les réalisations accomplies, et donner naissance à d'autres projets structurants dans différents secteurs, en priorisant le développement social, économique, culturel ainsi que le désenclavement de la région et le renforcement de l'attractivité des villes.

Afin de mener à bien notre mission, nous prévoyons des moyens financiers et humains pour garantir la mise en œuvre de de notre nouvelle stratégie en vue d'assurer le rôle du Conseil Régional en tant que locomotive de croissance.

Bonne lecture...

Meilleurs vœux pour les novels ans, Grégorien 2011, Hijir 1432 et Amaziqhe 2961

Brahim HAFIDI
Président du Conseil Régional
Souss Massa Drâa

LES ACTIVITÉS ROYALES À LA RÉGION SOUSS MASSA DRAÂ

Secteur de l'énergie solaire et les infrastructures.....	4
Secteur agricole.....	6
Secteur paiche maritime.....	10
Projet Sociaux.....	12
Activités religieuse.....	15

SPÉCIAL: STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION SOUSS-MASSA-DRAÂ

Diagnostic Stratégique.....	17
Volets de développement.....	19
Masterplan d'implémentation.....	22

L'équipe de rédaction: Assma samir, Fatima Amri, Mostapha Lyakoubi

Ouarzazate le 26-10-2010

Projet intégré d'énergie électrique solaire d'une capacité de 2000 MW

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé mardi 26 octobre 2010, au site du complexe énergétique solaire d'Ouarzazate, la cérémonie de signature des conventions parachevant le cadre institutionnel de réalisation du projet intégré d'énergie électrique solaire, confiée à l'Agence «Moroccan Agency for Solar Energy» (MASEN) et qui s'inscrit, conformément aux Hautes Orientations Royales, dans les importantes stratégies énergétique et environnementale du Royaume.

Le Royaume du Maroc a lancé une stratégie de grande envergure dans le secteur de l'énergie électrique visant à augmenter la contribution des



promouvoir la recherche-développement et la formation, et favoriser l'émergence d'une industrie locale dans le domaine des services et

des technologies solaires. À travers un appel international à manifestation d'intérêt, MASEN invite les parties intéressées (les Candidats) à exprimer leur intérêt à participer à un processus d'appel d'offres pour la Conception, la Construction, l'Exploitation, la Maintenance et le Financement d'un complexe de production d'électricité par énergie solaire, d'une puissance de 500 MW, sur un site dédié à proximité de la ville de Ouarzazate - Maroc , constituant ainsi la première partie du Programme. Les Candidats sont invités à soumissionner pour le Projet dans sa globalité ou seulement pour une composante de ce dernier (Conception et/ou Construction et/ou Exploitation et Maintenance et/ou Financement), et ce pour partie ou totalité du programme des 500 MW de capacité.

Le programme de développement des 2 000 MW d'énergie électrique solaire confié à une société anonyme à capitaux publics nouvellement créée, dénommée Moroccan Agency for Solar Energy (MASEN), en vertu de la loi marocaine n°57/09. Ce programme est destiné à satisfaire essentiellement et prioritairement les besoins nationaux du Maroc, à travers l'Office National de l'Électricité (ONE) - principal client. Parallèlement au développement de cette production électrique solaire sous tous ses aspects, MASEN a pour mission de

des technologies solaires. À travers un appel international à manifestation d'intérêt, MASEN invite les parties intéressées (les Candidats) à exprimer leur intérêt à participer à un processus d'appel d'offres pour la Conception, la Construction, l'Exploitation, la Maintenance et le Financement d'un complexe de production d'électricité par énergie solaire, d'une puissance de 500 MW, sur un site dédié à proximité de la ville de Ouarzazate - Maroc , constituant ainsi la première partie du Programme. Les Candidats sont invités à soumissionner pour le Projet dans sa globalité ou seulement pour une composante de ce dernier (Conception et/ou Construction et/ou Exploitation et Maintenance et/ou Financement), et ce pour partie ou totalité du programme des 500 MW de capacité.

Site et Description du Projet

situation:

zone de Tamezghitene, province d'Ouarzazate.
4 km du barrage Mansour Eddahbi dont la capacité de stockage s'élève à environ 440 hm³.
à proximité de lignes de transmission existantes de 225/60 KV.

Rayonnement direct normal:

sa capacité est de 7,22 kWh/m²/jour

Capacité totale de l'énergie solaire:

500 MW

Date de mise en service:

l'année 2015.



signature des conventions parachevant le cadre institutionnel de réalisation du projet intégré d'énergie électrique solaire

ورزازات 29-10-2010

lancement des travaux de construction du barrage Tiouine dans la province d'Ouarzazate

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a donné, jeudi 29 Octobre 2010 dans la commune rurale de Tiouine (province d'Ouarzazate), le coup d'envoi des travaux de construction du barrage Tiouine sur l'oued Iriri, un des affluents de l'oued Ouarzazate, d'un coût global de 600 millions de dirhams.



Le nouveau barrage, troisième du genre, lancé dans le cadre de cette vaste stratégie, permettra de dégager 6 millions de M³ par an pour couvrir les besoins du projet de la centrale solaire d'Ouarzazate et d'assurer l'alimentation en eau potable des populations locales, a-t-il relevé. Ainsi le barrage permettra, grâce à une capacité de retenue de 270 millions de mètres cubes, de régulariser un volume de 30 millions de M³/an dont les deux tiers seront destinés à l'alimentation en eau potable des Provinces d'Ouarzazate et de Zagora.

Chtouka Aït Baha le 10-01-2011

Chtouka Aït Baha le 10-01-2011

Projets de Développement Agricole à la province de Chtouka Aït Baha

PLAN MAROC VERT : PROJET DE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES D'IRRIGATION TRADITIONNELS PAR LE SYSTÈME D'IRRIGATION LOCALISÉ GOÛTE À GOÛTE

A cette occasion, des explications ont été fournies au Souverain sur ce vaste projet destiné à 6.000 agriculteurs et consistant en le remplacement des systèmes d'irrigation traditionnels par le système d'irrigation localisé goûte à goûte, sur une superficie de 26.700 hectares et la modernisation des équipements hydro-agricoles sur 3.300 hectares.

Ce programme, mis en oeuvre sur la période 2009-2013 dans le cadre du plan Maroc Vert, concerne les provinces de Chtouka Ait Baha et de Taroudant et les Préfectures d'Inzegane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane.

Il contribuera au développement d'une agriculture moderne à forte valeur ajoutée, tout en favorisant une gestion rationnelle et durable des ressources en eau. Sa concrétisation permettra d'améliorer l'efficacité de l'irrigation de 50 pc à 95 pc, d'augmenter la production annuelle des légumes (de 71 à 90 tonnes/ha), des agrumes (de 19 à 25 T/ha) et des olives (de 0,7 à 1,2 T/ha).

Ce programme régional table aussi sur une économie annuelle de 45 millions de m³ d'eau, soit l'équivalent de la capacité de retenue du barrage Al-Mokhtar Soussi.

PROJET DES STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR LE PILOTAGE DE L'IRRIGATION DES VERGERS AGRUMICOLES.

Ce système consiste en la collecte et la diffusion des données climatiques sur le réseau internet et par SMS auprès de 3.600 agriculteurs en leur indiquant le besoin quotidien en eau de leurs vergers, contribuant ainsi au renforcement des techniques d'économie d'eau à usage agricole. Le système prévoit la mise en place d'un réseau de 35 stations météorologiques, dont 15 ont déjà été installées, ainsi que l'acquisition du matériel informatique nécessaire pour le traitement des données. Ce projet, qui couvre 33.000 hectares de vergers agrumicoles, a pour objectifs de maîtriser l'irrigation pour optimiser l'utilisation de l'eau, de favoriser une économie additionnelle des eaux d'irrigation (66 millions

de m³/an) et de 20 pc de l'énergie nécessaire au pompage des eaux et de mettre en place une base de données climatiques pour les exploitations agricoles ciblées.



POLITIQUE D'ÉCONOMIE DE L'EAU

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, s'est enquis également le lundi 10 JANVIER, dans la commune rurale d'Aït Amira le programme de l'économie de l'eau d'irrigation pour la région de Souss-Massa-Drâa, doté d'un investissement global de près de 1,14 milliard de dirhams (MMDH).

INAUGURATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU SAFRAN

Il s'agit d'une ferme de 235 hectares de tomate-cerise cultivée en hydroponique qui a adopté, aux cotés des techniques d'irrigation localisée, un système innovant de réutilisation des eaux de drainage (gestion d'eau à circuit fermé) pour l'irrigation de sa culture.

Cette technologie permet la récupération de 40 pc d'eau d'irrigation par rapport à l'irrigation au goutte-à-goutte et l'économie d'environ 2.000 mètres-cube par hectare et par an.

Le plan agricole régional de Souss-Massa-Drâa prévoit des investissements d'un total de 10,6 milliards de dirhams pour la promotion du secteur, et ce dans le cadre du plan Maroc Vert.

Ces investissements se répartissent entre le premier pilier du plan (4,9 MMDH) avec le financement de 24 projets bénéficiant à 29.500 agriculteurs, le second pilier (1,6 MMDH) portant sur 56 projets destinés à 65.000 agriculteurs et des actions transversales (9 projets) nécessitant un financement de 4,1 MMDH.

Les actions entreprises à l'échelle de la région dans le cadre du plan Maroc Vert permettront, à l'horizon 2020, de porter la valeur globale de la production agricole de 8,9 à 14,2 milliards de DH et de générer 34 millions de journées de travail.

La mise en oeuvre du plan contribuera à l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole, en passant de 5,30 MMDH actuellement à 9,21 MMDH à l'horizon 2020 et à l'augmentation de la production pour les principales filières.



Taliouine le 12-01-2011

INAUGURATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU SAFRAN

Le mercredi 12 janvier 2011 à la commune Rurale de Taliouine, SM le Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste, a inauguré la Maison du Safran qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 6,5 million de dirhams (MDH).

Ce projet est une opportunité pour valoriser le Safran qui est un produit précieux ; il opte alors à l'organisation de la filière ainsi qu'à la production et la commercialisation du produit par la mise en place d'une bourse du safran dédiée à la régulation des prix de vente. La maison du safran comporte des locaux dédiés aux coopératives, un laboratoire, des salles de tri, un musée d'articles et produits de la filière et des salles pour des formations concernant les techniques de production et de valorisation.

La concrétisation et la réussite de cette nouvelle structure est dû aux efforts fournis par ses partenaires, notamment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, le Conseil de la Région Souss-Massa-Drâa, le Conseil Provincial de Taroudant, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et des opérateurs privés.

Par la même occasion, SM le Roi s'est enquis du projet de développement du safran à Taliouine, d'un coût global de près de 112 MDH qui rentre dans le cadre de la stratégie du Plan Maroc Vert au profit de 1.285 agriculteurs.

Ce projet couvre une superficie totale de 1.030 hectares dans le cercle de Taliouine. Il prévoit l'extension des superficies plantées sur 500 hectares, l'intensification et la réhabilitation des safranières existantes sur 530 ha l'installation du système d'irrigation goutte à goutte (1030 ha), de plus les objectifs primordiales à réaliser sont : l'aménagement et l'équipement de cinq puits, la réalisation d'une unité de valorisation de la production et l'encadrement et l'assistance technique des bénéficiaires.

Sa Majesté le Roi a remis plusieurs primes aux agriculteurs ainsi qu'un lot de matériel de valorisation du safran comprenant des séchoirs, des balances électroniques et une unité d'emballage au profit de 17 organisations professionnelles.



Taroudant le 14-01-2011

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES VIANDES ROUGES

Dans la commune rurale de Sidi Dahmane à la province de Taroudant, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste, a visité vendredi 14 janvier 2011, un projet de développement de la filière des viandes rouges



A cette occasion, le souverain a visité une unité d'engraissement de veaux. Des explications ont été présentées à Sa Majesté sur ce projet qui a nécessité un investissement global de 54

Millions de Dhs. Le projet consiste en la création d'une unité de taurillons pouvant accueillir jusqu'à 12.000 têtes annuellement, la mise en place d'un abattoir privé, un atelier de découpe, ainsi que l'encadrement technique des agrégés, leur approvisionnement en intrants et l'acquisition de matériels agricoles.

Ce projet a été financé par les agrégateurs à hauteur de 82%, le reste a été assuré par le Fond De Développement Agricole. Le résultat escompté est l'augmentation de la production annuelle de viande de 1000 tonnes actuellement, à 2900 tonnes à l'horizon 2020. On prévoit également l'amélioration du revenu annuel par éleveur, qui s'élèvera à 15.000 dh au lieu de 4800 dh. Ce projet prévoit aussi la création de 121 postes d'emploi stables.

PROGRAMME D'AGRÉGATION DE LA FILIÈRE AGRUMICOLE

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, s'est enquis, vendredi 14 janvier 2011 dans la commune urbaine Aït laaza (Province de Taroudant), du programme d'agrégation de la filière agrumicole, doté d'un investissement global de 1,852 milliard de dirhams (MMDH).

A cette occasion, des explications ont été fournies au Souverain sur ce programme qui porte sur trois projets d'agrégation dont bénéficieront 341 agriculteurs et devant couvrir une superficie globale de 12.873 ha.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du plan «Maroc vert» et de la stratégie nationale de développement de la filière agrumicole, prévoit la création de trois unités de conditionnement des agrumes et de cinq entrepôts frigorifiques, l'encadrement et l'appui des agriculteurs et leur approvisionnement en intrants.

Le projet est financé à hauteur de 49 %

par les agrégateurs (coopérative agricole COPAG, la société Pack Souss, et la station de conditionnement d'agrumes des domaines agricoles de Souss), le Ministère de tutelle (26 %), et les agriculteurs (25 %), le projet permettra l'amélioration, à l'horizon 2020, de la production des agrumes qui passera de 235.000 à 450.000 tonnes par an, et l'augmentation de la productivité de 21 à 35 tonnes le hectare.

Par la même occasion, SM le Roi Mohammed VI, s'est enquis du programme d'agrégation de la filière laitière au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa, qui nécessitera un investissement global de 1,819 milliard de DH. Bénéficiant à 12.500 éleveurs organisés au sein de la coopérative agricole COPAG, ce projet consiste à créer une unité de production laitière dans le nord du Royaume avec une capacité de 200 tonnes par jour, l'extension de l'unité de production existante en vue de porter sa productivité à 1.100 tonnes par jour contre 800 tonnes actuellement.

Agadir le 06-09-2010



BARQUES DE PÊCHE ARTISANALE AU PROFIT DES MARINS AFFECTÉS PAR LES DÉGÂTS DES INTEMPÉRIES AU PORT D'AGADIR

Sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, une cérémonie de remise des barques de pêche artisanale a été organisée lundi 06 septembre 2010 - 26 Ramadan 1431. Ces barques ont été distribuées au profit des marins-pêcheurs qui ont été victimes des dégâts des inondations qu'a connu le port d'Agadir suite aux importantes averses de février 2010.

Cette action, qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 12 millions de dirhams, consiste à remplacer 197 barques endommagées par d'autres neuves, équipées de moteurs, d'engins de pêche, de caissons isothermes permettant de préserver la qualité du poisson capturé, d'équipements de sécurité et de kits de communication et de prospection.

Agadir le 01-05-2011

INAUGURATION DE LA MAISON DU MARIN PÊCHEUR



Le Mercredi 05, Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, a également inauguré La Maison du marin pêcheur, qui a été construite dans le périmètre du port d'Agadir. Le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 3,7 MDH.

La réussite de ce projet est due aux efforts fournis par ses partenaires, à savoir Fondation du sud pour le développement et la solidarité; Fondation Mohamed V pour la solidarité; Ministère de l'équipement et du transport; Agence nationale des ports; Association des amis du port d'Agadir

Témoignage de monsieur Moumad Lahcen Maison du marin pêcheur,

L'objectif primordial de la création de la Maison est l'amélioration durable de la situation sociale des marins pêcheurs terme d'hygiène, de formation et d'assistance médicale.

Tifnit le 15-01-2011

LE PDA DE TIFNIT

Pour un développement durable du secteur de la pêche maritime et une meilleure organisation de la pêche artisanale, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a inauguré, le samedi 15 janvier 2011 au village de Tifnit, « commune rurale de Sidi Bibi (province de Chtouka Ait Baha) », les travaux de construction du Point de Débarquement Aménagé (PDA) de poissons.

Le coût total de ce projet est de 42,5 million de dirhams, plus de 500 marins pêcheurs artisans exploitant 169 barques, en profiteront

Cette nouvelle structure contribuera à améliorer les conditions de vie et de travail des pêcheurs artisanaux par l'organisation du



secteur et la création de point de vente pour la commercialisation, la valorisation et l'amélioration de la qualité des produits de la mer vendus. Outre l'augmentation du revenu des bénéficiaires à 36%, la diminution des charges d'exploitation à 19% et la hausse à 42% du taux de rendement économique sont des objectifs suprêmes de ce projet.

La superficie globale du PDA de Tifnit est de 14.900 m², il comprend une superstructure qui se compose : d'une zone d'activité des marins pêcheurs comportant 170 locaux pour pêcheurs, un atelier de mécanique, un atelier de réparation des barques, un dépôt de carburant et un local de vente de matériel de pêche, une zone de commercialisation abritant une halle aux poissons, une chambre isotherme, une fabrique de glace, ainsi qu'une zone socio-collective comportant un bâtiment administratif, un local pour coopératives, une salle de formation, une cellule médicale, une salle de prière, une cafétéria et des blocs sanitaires.

La fin des travaux est prévue en décembre 2011.

Agadir le 26-01-2011

SM LE ROI PRÉSIDE À AGADIR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 1ÈRE ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL «HALIEUTIS»

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a présidé, mercredi à Agadir, la cérémonie d'ouverture de la première édition du Salon international «Halieutis», qui se tient jusqu'au 29 janvier, sous le signe de la Durabilité, la Compétitivité et la Performance, trois piliers de la stratégie nationale de développement du secteur de la pêche.

A cette occasion, SM le Roi a effectué une tournée à travers les différents espaces et stands du Salon, organisé autour de six pôles distincts : pôle ressources halieutiques, pôle flotte et engins de pêche, pôle valorisation des produits halieutiques, pôle international, pôle institutionnel et pôle formation.

Le salon a été Organisé par l'Association Halieutis, sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, afin de conforter la dynamique enclenchée par la stratégie nationale de développement du secteur de la pêche «Halieutis», présentée à SM le Roi Mohammed VI en septembre 2009 à Agadir.



Agadir le 07-09-2010

CENTRE DE FORMATION PROFESIONEL



Le mardi 07 septembre 2010 à Agadir, Sa Majesté le Roi Mohamed VI a inauguré un centre de formation, qui vise à former les jeunes handicapés et diplômés chômeurs pour faciliter leur insertion dans le marché de l'emploi.

Dans le même jour Sa Majesté le Roi Mohamed VI a également inauguré le centre de consolidation des compétences des femmes n'ayant ni niveau d'étude, ni qualification professionnelle, à travers une formation et un enseignement adaptés à leurs

besoins. L'objectif primordial de ce centre est de mettre fin à l'exploitation des petite filles domestiques et de formaliser le travail des femmes de ménage.

Le centre comprend une blanchisserie-pressing, une salle polyvalente, deux salons, une salle de prière, une salle de cours pour femmes d'étage (théorie et pratique), une cuisine pédagogique, une salle de présentation et de vente, un économat, une salle de bains, des bloc sanitaire, un vestiaire, une terrasse, un bureau de direction, un desk d'accueil et un bureau pour l'association Tzil pour la consolidation des compétences des femmes qui assure la gestion du centre.

Les deux projets ont été réalisés par La Fondation Mohammed V en partenariat avec la Fondation du Sud, avec une enveloppe budgétaire de 12 millions de dirhams.

Aït Melloul le 05-01-2011

INAUGURATION D'UN COMPLEXE SOCIOÉDUCATIF POUR JEUNES

Le mercredi 05 janvier 2011, à la commune urbaine d'Aït Melloul, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste, a inauguré un pôle socio-médical d'une enveloppe budgétaire globale de près de 18 millions DH. Rentrant dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), ce projet a vu le jour grâce à un partenariat entre la commune urbaine, la Fondation du sud pour le développement et la solidarité et l'association Attakafoul.

Ce centre vise à développer des prestations sociales et de santé en faveur des populations en situation de précarité, à lutter contre la marginalisation et l'exclusion sociale des personnes aux besoins spécifiques ainsi qu'à prendre en charge des enfants dont les mères sont actives. Le pôle socio médical dispose d'un centre d'hémodialyse, d'un centre socio-éducatif pour enfants handicapés, d'une crèche communautaire de proximité et d'un centre pour les sourds-muets.

Monsieur Mossawi Abdellah président du Pôle Social ATAKAFOUL

Notre mission est d'offrir aux citoyens de la région des centres sociaux opérationnels pour résoudre leurs problèmes sociaux d'une part ; et d'autre part, pousser les gens à s'inscrire et intégrer ces centres soit pour se bénéficier des services offerts ou par l'octroi des contributions «en nature,financieres, soutiens moral».



Ce projet engendrera près de 65 emplois et plus de 300 personnes profiteront de l'hospitalité du pôle dont 80 handicapés moteurs et mentaux issus de familles en situation de précarité et âgés de 4 à 16 ans, 80 enfants dont les mères travaillent dans la zone industrielle d'Aït Melloul, 100 enfants sourds-muets qui bénéficieront d'une formation et d'une assistance médicale adaptée à leur handicap. Disposant de 11 appareils d'hémodialyse, le centre qui a nécessité un investissement de près de 6 millions de DH, pourra abriter jusqu'à 90 personnes atteintes d'insuffisance rénale.

Agadir le 06-01-2011

INAUGURATION D'UN COMPLEXE SOCIOÉDUCATIF POUR JEUNE



A Agadir, Sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste, a donné le coup d'envoi, du complexe socioéducatif pour jeunes réalisé pour un coût total de 8 millions de dirhams.

Financé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, le complexe socioéducatif participera à l'insertion sociale des jeunes issus des milieux défavorisés de la commune urbaine d'Anza. Il permettra aux bénéficiaires de développer des compétences pour une meilleure insertion dans le marché de l'emploi par des formations dans divers domaines et participera à l'éducation et à la préscolarisation des enfants du quartier.

Le centre met à la disposition des bénéficiaires un amphithéâtre, une bibliothèque, une cafétéria, un espace de jeux pour enfants ainsi que deux terrains de sport.

A cette occasion, le Souverain, a remis des dons de la Fondation sous forme d'articles sportifs, d'une valeur de 120.000 DH, aux associations et clubs sportifs du quartier Taddart, ainsi que deux ambulances d'une valeur approximative de 700.000 DH aux unités médicales des quartiers de Taddart et d'Anza.

Anza le 19-01-2011

MISE À NIVEAU URBAINE ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS TADDART ET ANZA AL OULIA,

Sa Majesté le roi Mohamed VI a donné le coût d'envoi aux travaux du projet de réalisation et d'extension des réseaux routier et d'éclairage public au quartier Taddart. Ce programme a pour objectifs de développer les infrastructures de base, et aménager la voirie et l'éclairage public.

La réalisation du programme est prévue pour la période 2011 - 2013. Concrètement, le projet consiste à construire, au quartier de Taddart, une route d'accès nécessitant un coût de 27 MDh, ainsi qu'à renforcer le réseau routier interne d'une longueur de 14 Km mobilisant 60 MDh.



Le projet inclue également l'extension du réseau d'éclairage public par la mise en place de transformateurs électriques d'une enveloppe budgétaire de 28 MDh.

Le programme prévoit la construction d'un lycée (10 MDh) et d'une mosquée (10 MDh) ainsi qu'un centre de santé, une maison de quartier, un centre socioéconomique et l'aménagement d'un espace sportif (13 MDh). Le projet projette également l'aménagement d'un espace vert, d'une récréation et d'une place public (29 MDh).

La population bénéficiaire du projet est estimée à 22.000 habitants.

Agadir le 21-01-2011

TRAVAUX DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME TRANCHES DU PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX «AL FARAH»,



A Agadir, SM le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste, a posé, vendredi 21 janvier 2011, la première pierre pour la réalisation des première deuxième tranches du projet de logements sociaux «Al-Farah», qui prendra fin dans un délai de 30 mois.

Des explications ont été fournies au Souverain sur ce projet doté d'une enveloppe budgétaire de 78 millions de dirhams (MDH) et qui sera réalisé sur une superficie de 7.248 m2 et portera sur la construction de 268 logements sociaux, 26 unités de commerce, 8 conciergeries et 4 bureaux de syndic. Initié par le groupe AL-OMRANE, la première tranche nécessitera la mobilisation d'un montant de 27,3 millions de dirhams, alors que la seconde tranche de ce projet mobilisera 50,7 millions de DH.

Le Souverain a également pris connaissance du programme de logements sociaux d'Al Omrane au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa et qui consiste en la réalisation de 2.489 logements.

Conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le programme de logements sociaux au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa, envisage la construction de 1.323 logements sociaux au niveau de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, avec un investissement total de 442,5 millions de DH. Il porte également sur la construction de 100 unités au niveau de la province de Chtouka Ait Baha et de 173 logements sociaux dans la province de Taroudannt. Plusieurs projets seront développés dans la région par d'autres opérateurs publics et privés traduisant ainsi la forte volonté royale qui fait de la problématique sociale un défi majeur à relever pour la concrétisation du projet de société et de développement.

Le programme vise, en outre, à améliorer la qualité de logements et du paysage urbanistique de la région, à répondre à la demande de plus en plus croissante sur les plans quantitatif et qualitatif, à doter cette zone d'équipements socio-économiques modernes et à permettre aux familles défavorisées et celles de la classe moyenne d'accéder au logement dans de meilleures conditions.

Agadir le 07-01-2011

PROGRAMME DE QUALIFICATION DES IMAMS



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu l'Assiste, a accompli la prière du vendredi 07 janvier 2011 à la Mosquée Mohammed V à Agadir, et par la même occasion le souverain s'est enquit du programme de qualification des imams, doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 125 million de DH (MDH) qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte des oulémas (Mithaq Al Oulamae).

Le programme est destiné à assurer la sécurité spirituelle de la nation en mettant l'accent sur la sensibilisation et la formation des imams et des prédicateurs dans des domaines en relation avec le cadre doctrinal, afin qu'ils puissent mener à bien leur mission d'orientation et de diffusion du savoir religieux, selon les principes de la pensée religieuse éclairée. Cette mission est encadrée par 1.426 oulémas sous la supervision des conseils locaux des oulémas et des délégués du ministère des Habous et des Affaires islamiques.



M. le Ministre des Habous et des Affaires islamiques, M. Ahmed Toufiq, a souligné, dans un exposé présenté à SM le Roi, Amir Al

Mouminine, que la mise en place de ce programme intervient en application des Hautes Directives contenues dans le Discours Royal du 26 Ramadan 1429 (27 septembre 2008).

Lors de ce discours, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, avait donné ses Hautes Instructions pour la mise en chantier d'un programme global d'encadrement et de mise à niveau des imams de mosquées, conformément au pacte des oulémas et selon un plan bien défini, sous l'impulsion du Conseil supérieur des oulémas, en coordination avec le Ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Anza le 19-01-2011

CONSTRUCTION D'UNE MOSQUÉE AU QUARTIER DE TADDART

Le mercredi 19 janvier 2011, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu l'assiste, a posé la première pierre pour la construction d'une mosquée au quartier de Taddart.

La réalisation de cette mosquée illustre le grand intérêt qu'accorde SM le Roi, Amir Al Mouminine, aux questions religieuses, en veillant en permanence à l'édification des mosquées selon des normes appropriées pour que les fidèles puissent accomplir leur devoir religieux dans de bonnes conditions.

Nécessitant une enveloppe budgétaire de 10 MDh, la mosquée sera construite sur une superficie de 2900 M. dont 1635 couverts ; sa capacité d'accueil s'élève à 1600 personnes.

Supervisé par le ministère des Habous et des Affaires islamiques, Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme dudit ministère visant la construction de mosquées pour pallier le manque que connaissent certaines zones urbaines.

La nouvelle mosquée se composera d'une salle de prière pour hommes, une autre pour femmes, une école coranique, deux logements pour l'imam et le muezzin, des dépendances sanitaires et des locaux de commerce.

LA NOUVELLE STRATÉGIE DE LA RÉGION SOUSS MASSA DRÂA



SPÉCIAL

STRATÉGIE RÉGION SOUSS MASSA DRÂA 2011-2015

Considérant les nouvelles évolutions de la conjoncture économique internationale, le lancement des plans sectoriels nationaux depuis 2004 et l'ouverture du chantier de la Régionalisation Avancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Conseil Régional Souss Massa Drâa a actualisé sa vision stratégique de développement économique et social de la Région Souss Massa Drâa dans son ensemble pour l'horizon 2015.

Une stratégie qui vise à réaliser un bilan d'étape circonstancié (impacts réels de la stratégie, principaux freins) et ré-impulser le développement de la région autour d'un programme intégré économique et social.

UNE STRATÉGIE CONCERTÉE

Dans la conception de cette nouvelle stratégie, le Conseil Régional a adopté une approche participative des différents acteurs tout au long de l'élaboration de la stratégie.

Concertation en amont :

Pour ce faire, une consultation proactive de l'ensemble des acteurs locaux a été réalisée : 8 ateliers de travail thématiques rassemblant plus de 120 représentants des principales parties prenantes (administrations, opérateurs, société civile) des secteurs productifs et sociaux/infrastructures, et 9 ateliers de travail provinciaux (avec plus de 800 personnes rencontrées)

■ Administration des questionnaires (~ 1000 distribués)

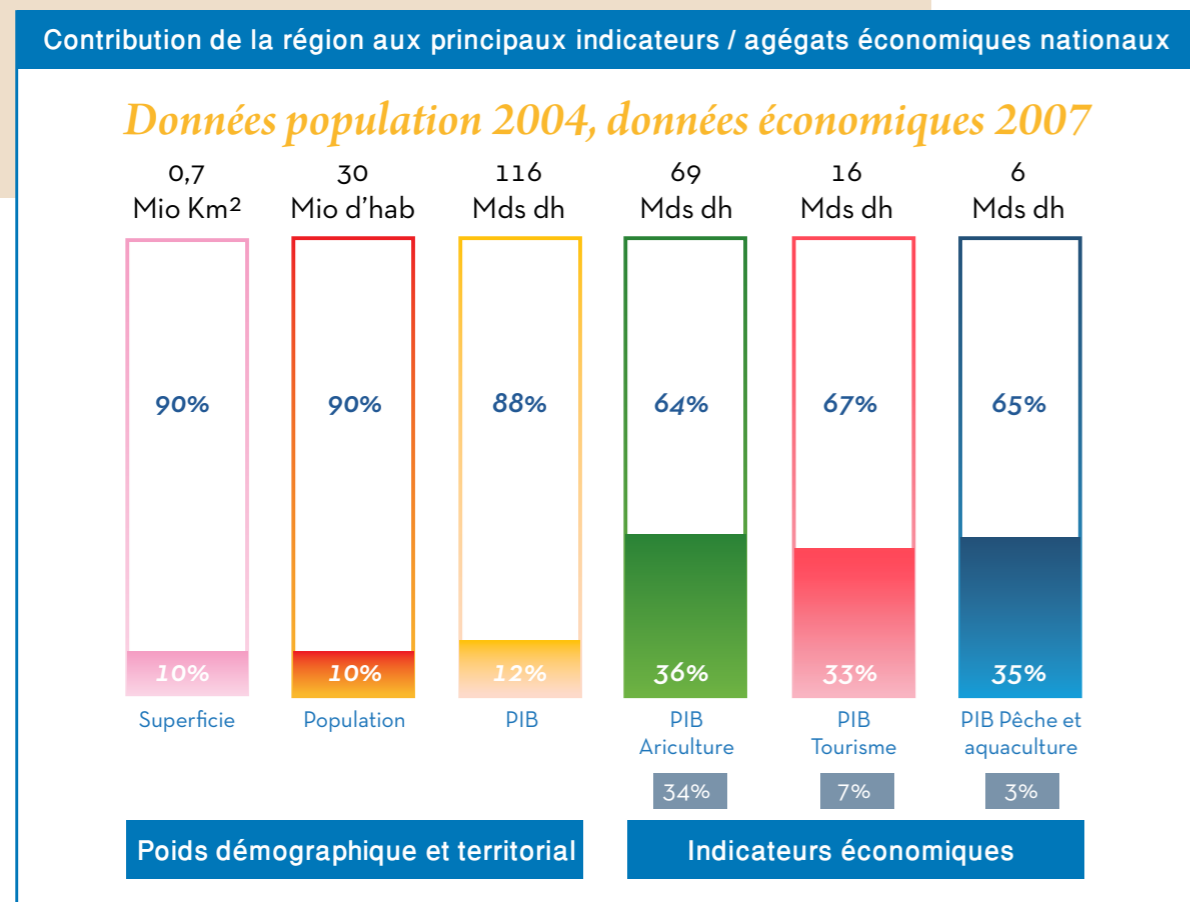
- Validation par les services extérieurs le 5 novembre 2010.
- Validation par le Bureau du Conseil le 13 novembre 2010.
- Des réunions provinciales avec les membres du conseil du 11 au 17 décembre 2010.
- Validation par le Conseil Régional lors de la Session Extraordinaire du 23 décembre 2010.



DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Un diagnostic régional complet a été réalisé et fait ressortir 3 grands axes :

1. La région SMD est une région dynamique et cruciale pour l'économie nationale : il s'agit de la deuxième région du Pays en termes de PIB* avec une contribution majeure sur des secteurs clés (l'agriculture, la pêche et le tourisme dans la région représentent chacun 1/3 du PIB national réalisé par ces 3 secteurs). La croissance se situe dans la moyenne nationale (+5% p.a. sur la période 2004-2007) mais enregistre un début de décrochage dans un contexte de compétition accrue entre régions (vs Marrakech, Tanger et l'Oriental).



2. La croissance de la région a été portée par ses 3 moteurs historiques, dont la compétitivité est cependant remise en question : la croissance du secteur agricole a été soutenue mais est désormais limitée par une forte contrainte hydrique; la croissance du tourisme est confrontée à une baisse de compétitivité liée à un retard dans l'investissement; et les perspectives liées à la bonne dynamique de reprise du secteur des produits de la mer dépendront du maintien du rôle de Hub d'Agadir, et notamment de la réalisation de la zone d'activité dédiée « Haliopolis ».

■ Une stratégie de développement 2010-2015 autour de 4 volets

1: Positionnement de la région SMD comme 2ème pôle économique du pays

Trois moteurs du développement

Agriculture: consolidation et renforcement de la région au niveau des exportations « agrumes, primeurs », le développement des produits locaux et le soutien de la recherche scientifique « agrotech »

Pêche maritime: le développement rapide de l'intensification de la pêche et l'augmentation de sa valeur (parc haliopolis)

Tourisme: restauration de l'emplacement de leadership au niveau national par l'augmentation de la capacité des unités de réception et de réhabilitation et de revitalisation du développement du tourisme)

Exploration des nouvelles niches de croissance

Services: amélioration du secteur offshoring

Artisanat: donner une impulsion à la croissance du secteur avec une meilleure restructuration



2: Rattrapage accéléré sur les secteurs sociaux avec des modèles innovants de déploiement

Donner la priorité à la réhabilitation des secteurs de la santé et l'éducation (compenser le manque à gagner et le positionnement dans les 3 premiers nationale)

1/ une remise à niveau dans les zones enclavées (eg. Montagne), s'appuyant sur une amélioration urgente de l'accès autour de modèles de déploiement innovants (e.g: modèles de santé mobile, mise en place d'écoles communautaires pour le préscolaire et le primaire).

2/ le développement d'une offre de services publics de qualité à Agadi

3/ des efforts ciblés pour lutter contre la pauvreté et la précarité, avec une poursuite du programme de développement humain dans les différents territoires et un appui renforcé sur un réseau associatif très dynamique dans la région

3: Positionnement de la région comme vitrine pour la préservation du patrimoine culturel et naturel (yc environnement)

La préservation du patrimoine culturel et naturel / environnemental

1/ la préservation des sources conventionnelles d'eau et l'accélération du développement de sources alternatives

2/ la sauvegarde de l'environnement autour de projets prioritaires (e.g: lutte contre la désertification, programmes de reforestation/re-végétalisation) ;

3/ la réhabilitation du patrimoine architectural et culturel de la région (e.g: Kasbahs, Igoudars, arts populaires et artisanaux).



4: Désenclavement de la région et renforcement de l'attractivité des villes

L'aspiration de la région à réaliser un développement équilibré dans son ensemble

1/ une mise à niveau et un développement des infrastructures clés pour permettre un désenclavement aérien et routier (e.g: PNRR2, liaison Ouarzazate-Marrakech via le col du Tichka)

2/ une amélioration de la compétitivité logistique port d'agadir

3/ mise à niveau urbaine pour améliorer la compétitivité et l'attractivité de la région en s'appuyant sur i) un plan d'aménagement intégré du: Grand Agadir, pôle urbain moteur pour la région (e.g: corridors urbains, zones d'activités);

Villes intermédiaires (définition de leur vocation, création de bassins d'emplois et amélioration du cadre de vie)



■ 140 dossiers d'actions dont 50 prioritaires identifiés

Secteurs	Nombre de dossiers	Dont Prioritaires
Agriculture	7	7
Produits de la Mer	10	7
Tourisme	14	8
Artisanat	9	2
Cinéma	4	2
Commerce	4	1
Economie Verte	16	2
Politique de l'Eau	13	3
Santé	12	3
Education	12	3
Urbanisme	9	3
Infrastructures/ Transport	7	4
Lutte contre la pauvreté	8	3
Culture et Sport	15	6
Total	140	50

■ Déclinaison territoriale de la stratégie

Cette stratégie permet ainsi de couvrir l'ensemble des territoires de la région. Sa déclinaison territoriale devrait permettre de s'appuyer sur les potentialités et de prendre en compte les principaux enjeux de 3 ensembles territoriaux clés :

- **LE GRAND AGADIR**, pôle urbain attractif moteur pour la région, avec un développement accéléré des secteurs productifs majeurs de l'économie d'Agadir, le développement d'une offre de services publics/ sociaux de qualité au service de la région et la mise en œuvre d'un programme d'aménagement urbain (notamment désengorgement via corridors urbains et transport de masse)

- **LES PLAINES AGRICOLES ET VILLES INTERMÉDIAIRES**, relais territoriaux critiques/ essentiels pour un développement équilibré de la région, pouvant s'appuyer sur une consolidation et valorisation agricole sur les plaines irriguées et un programme de mise à niveau urbaine des villes intermédiaires

- **LES ZONES RURALES DE MONTAGNE**, zones enclavées présentant un retard aggravé sur les aspects sociaux et nécessitant un rattrapage massif : programme de développement intégré autour d'activités génératrices de revenu; programme d'amélioration de l'accès aux services publics et sociaux de base, autour de modèles de déploiement innovants.

■ Masterplan d'implémentation et plateforme de communication

Mobilisation / sensibilisation régionale

- Campagne de communication élargie pour mettre en avant la stratégie déployée
- Syndication / mobilisation des acteurs locaux pour accompagner l'effort de mise en œuvre

Programme de mise en œuvre et mécanismes de déploiement

- Structuration claire du schéma institutionnel (pilotage central / régional, exécution locale)
- Gestion différenciée des dossiers d'action (en central / régional ou déléguée) et planification adaptée (par vagues ou au fil de l'eau)

Plan de mise en œuvre dans le cadre des institutions existantes

Mécanismes de financement

- Appui sur les ressources de financement classiques (régionales et nationales) et mobilisation des différents plans existants
- Exploration / Innovation dans les sources de financement (e.g. PPP, fonds éthiques)

Mise en place de partenariats internationaux

- Large spectre de partenariats potentiels selon les objectifs / besoins (e.g. appui technique, financier, communication / marketing)
- Nécessité d'un ciblage adéquat / pertinent pour la région des partenariats

La stratégie élaborée est une stratégie d'ensemble pour la Région, intégrant les dimensions économiques et sociales pour un développement équilibré. Elle est déclinée en dossiers d'action concrets (~140 au total) qui devraient être menées dans la durée, en s'appuyant sur une mobilisation de l'ensemble des territoires et des acteurs locaux et sur une accélération de l'investissement (notamment public).

Cette stratégie servira la Région Souss Massa Drâa d'un outil important pour la mise en œuvre de la Régionalisation Avancée qui marquera un saut qualitatif dans la gouvernance territoriale.

Festival des mandriers
Taфраout
3^{ème} Edition

أرض اللوز
ثروة الغد...
Terre d'amandiers
Terroir d'Avenir...





Avenue Général El Kettani
BP 454 - Agadir 80 000 - Maroc
Tél : 212 5 28 82 18 26 - 212 5 28 82 17 99
Fax : 212 5 28 82 18 33 - 212 5 28 82 17 98
Site web : www.regionsmd.com